



Extrait de:

La foresterie, source de développement durable: La dimension sociale

D.D. Gow

La foresterie est toute désignée pour apporter une contribution majeure à la solution des problèmes de la dégradation de l'environnement et de la pauvreté rurale, compte tenu des multiples rôles que peuvent jouer les arbres dans la fourniture de denrées alimentaires, la production de revenu et l'entretien de la base de données naturelles. La notion de durabilité implique à la fois la gestion des ressources et la qualité de la vie.

«La conservation, tout compte fait, a un caractère éminemment social. Elle revient à trouver un équilibre entre les hommes et la nature et entre les générations. Et pour intéresser le monde en développement, elle doit répondre aux besoins des pauvres et des défavorisés qui, paradoxalement, sont les plus proches des richesses biologiques de la terre.»

(Wright, 1988)

La question de la durabilité prend des proportions cruciales devant le double défi de la dégradation de l'environnement et de l'appauvrissement rural. Dans la majeure partie du monde en développement, la conservation pour la conservation autrement dit le fondamentalisme environnemental – est devenue un anachronisme. Il est de plus en plus reconnu et admis que, si la base de ressources naturelles doit être conservée, ce ne peut être que d'une manière productive, dont la population locale puisse tirer profit. Le respect des ressources naturelles doit s'accompagner d'un respect des besoins de l'homme.

La reconnaissance des liens entre l'environnement, la pauvreté et la durabilité représente une étape importante dans la réflexion sur le développement. Si cette interconnection pose un formidable défi à ceux qui s'inquiètent de l'avenir de notre planète, elle permet pourtant des solutions multidisciplinaires intégrées, dont la nécessité n'a pour ainsi dire jamais été reconnue jusqu'à présent que du bout des lèvres.

Durabilité, pour qui?

Si la notion de durabilité n'est plus contestée, son contenu demeure sujet à des interprétations diverses.

«Ce concept est appliqué de différentes façons aux besoins de l'humanité, aux niveaux de production et de consommation, et à l'opportunité de conserver le capital natu-

rel. Il est difficile d'en donner une définition qui soit complète sans être tautologique et qui soit en même temps suffisamment précise.»

(Redclift et David, 1990)

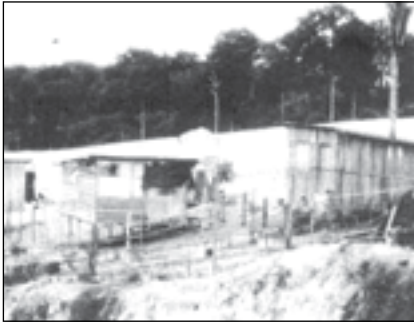
La réflexion sur le développement durable s'appuie bien souvent sur la notion jugée fondamentale d'un lien direct entre la pauvreté et la dégradation de l'environnement; toutefois, la réalité est en fait beaucoup moins simple, car pauvreté et dégradation de l'environnement ont l'une et l'autre des racines profondes et diffuses. On peut raisonnablement avancer, par exemple, que

Cet article du numéro d'*Unasylva* sur la durabilité examine les préoccupations sociales qui prédominent aujourd'hui – la participation populaire à la gestion forestière, les droits de propriété assurés et l'importance des forêts pour les groupes les plus pauvres de la population.

l'accès différentiel aux ressources et la richesse qui en résulte pour certains, sous forme de surconsommation, sont peut-être beaucoup plus directement liés à la dégradation de l'environnement au Nord comme au Sud que ne l'est la pauvreté en soi (Lele, 1991).

Pour dissiper cette confusion, on commencera par établir une distinction entre durabilité écologique et durabilité sociale. La notion de durabilité implique au minimum que la population locale ne dégrade pas sa base de ressources naturelles, du moins pas irrémédiablement, mais qu'elle l'entretienne, voire l'améliore. Par exemple, la définition

David D. Gow travaillait à la Sous-Division des politiques et institutions forestières du Département des forêts de la FAO lorsque cet article a été rédigé et à l'Institut des ressources mondiales à Washington, DC, États-Unis lorsqu'il a été publié. Il est actuellement professeur des affaires internationales et de l'anthropologie et directeur du Programme international des études sur le développement à la Elliott School of International Affairs, George Washington University, Washington, DC.



Le lien entre pauvreté et dégradation écologique est complexe: toutes deux ont des causes profondes et multiples



L'aménagement durable des forêts exige un équilibre délicat entre la protection des ressources et la création d'occasions de les utiliser

donnée par la Commission Brundtland (CMED, 1987) parle de maintien ou de renforcement de la productivité de la base de ressources à long terme, de façon à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Il convient de noter, toutefois, que cette définition suppose qu'il existe effectivement des limites. À cet égard, il, convient de dépasser la notion de rendement durable pour envisager la dynamique de la ressource en question, compte tenu notamment des conditions environnementales, des activités humaines et des interactions entre les différentes utilisations ou caractéristiques d'une même ressource (Lele, 1991).

Tout aussi important du point de vue de la durabilité sociale est le fait que le rapport de la Commission Brundtland considère le développement durable comme un objectif politique, qui serait

Développement durable signifie renforcer la capacité des populations rurales d'influencer et de gérer leur propre destin à long terme

l'aboutissement des aspirations au développement. Cela suppose aussi une amélioration de la qualité de la vie humaine. Il se pourrait que la définition toute simple selon laquelle le développement durable consiste en une amélioration continue de la qualité de la vie soit la meilleure, puisqu'elle suggère un progrès culturel, autant que matériel, et un avenir toujours porteur d'espoir (Jolly, 1989).

Le caractère unique de la foresterie

La contribution du secteur forestier au développement durable se distingue des autres activités liées à la gestion des ressources naturelles par deux aspects (Miranda *et al.*, 1990). Tout d'abord, la notion de foresterie a évolué, passant de la production de bois à la gestion d'un vaste et complexe écosystème répondant à des préoccupations de plus en plus nombreuses – fourniture d'un large éventail de produits forestiers, production de revenus, foresterie communautaire et amélioration locale de l'environnement. Il faut ajouter à cela l'intérêt croissant du public pour les questions

d'environnement à l'échelle planétaire et pour le rôle de la foresterie dans la recherche de solutions aux problèmes les plus graves.

La seconde caractéristique propre à la foresterie a trait au contrôle des ressources. Le secteur forestier, en effet, n'est pas seulement géré par l'État ou par des particuliers, mais relève également des différentes formes de propriété collective. Il doit donc trouver un équilibre délicat entre protection et utilisation – notamment par les pauvres – de cette ressource. Il doit déterminer quelles zones boisées et quels aspects de la gestion des ressources forestières il

Il faut tenir compte, dans les activités de développement forestier, des intérêts et des besoins des collectivités qui vivent dans les forêts



G. TORTOLI

O.V.A.



La décision de limiter l'accès aux ressources forestières non ligneuses, par exemple alimentaire et fourrage, pénalise souvent directement les femmes

convient de confier à des groupes locaux et lesquels doivent rester sous le contrôle des autorités gouvernementales. Pour déterminer les droits de propriété, on se posera avant tout la question de savoir si l'institution forestière responsable est capable de promouvoir et de renforcer les droits acquis de la population locale sur la ressource forestière, tout en acceptant l'idée d'une gestion conjointe, voire d'un contrôle local, de la ressource en question. ♦

Wright, M. 1988. *People-centered conservation: an introduction*. Washington, D.C., World Wildlife Fund (WWF). ♦



Bibliographie

- CMED.** 1987. *Notre avenir à tous*. Oxford, Royaume-Uni, Oxford Univ. Press.
- Jolly, A.** 1989. The Madagascar challenge: human needs and fragile ecosystems. In H.J. Leonard, ed. *Environment and the poor: development strategies for a common agenda*. Overseas Development Council. New Brunswick, NJ, Transaction Books.
- Lele, S.M.** 1991. Sustainable development: a critical review. *World Dev.*, 19(6): 607-621.
- Miranda, L.M., Corrales, O.L., Regan, M. et Ascher, W.** 1990. *The design of forestry institutions: lessons from unconventional structures*. Document établi pour la Banque mondiale. Durham, NC, Institute of Policy Sciences, Duke Univ.
- Redclift, M. et David, R.** 1990. *Sustainable development and the rural poor*. Document établi pour la Division des ressources humaines, des institutions et de la réforme agraire. FAO, Rome.